



Assemblée générale

Soixante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
29 novembre 2013
Français
Original : anglais

Troisième Commission

Compte rendu analytique de la 3^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 7 octobre 2013, à 15 heures

Président : M. Thórsson (Islande)

Sommaire

Point 27 de l'ordre du jour : développement social (*suite*)

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (*suite*)
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (*suite*)
- c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (*suite*)
- d) Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

13-50269X (F)



Merçi de recycler

La séance est ouverte à 15 heures.

Point 27 de l'ordre du jour : Développement social
(suite)

- a) **Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale** (suite) (A/68/174 et A/68/215)
- b) **Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille** (suite) (A/68/61-E/2013/3, A/68/95, A/68/168 et A/68/169)
- c) **Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement** (suite) (A/68/167)
- d) **Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous** (suite) (A/68/121)

1. **M^{me} Couriel** (Israël) prenant la parole en qualité de représentante des jeunes, dit que les inégalités croissantes touchant entre autres les revenus en de nombreuses régions du monde ont un effet préjudiciable sur la croissance économique. Si la marginalisation de certains groupes sociaux continue, l'écart ne fera que s'élargir et désagréger la société dans son ensemble.

2. Près de 10 % de la population vivent avec une forme ou une autre de handicap. Israël s'est activement employé à assurer l'adoption de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et occupe actuellement la vice-présidence de la Conférence des États parties à cette convention. Cependant en beaucoup trop d'endroits on constate encore de profonds écarts entre les politiques et la pratique. Les grands cadres internationaux tels les objectifs du Millénaire pour le développement ont largement négligé les droits des personnes handicapées. S'engageant à défendre leurs droits au moyen de la législation, de l'éducation et d'une active coopération entre le gouvernement et la société civile, Israël a créé en 2000, une Commission pour l'égalité des droits des personnes handicapées, ainsi qu'un comité consultatif qui compte parmi ses membres des handicapés, des représentants de la société civile et d'autres professionnels.

3. Plus de la moitié de la population mondiale a moins de 25 ans. Les gouvernements doivent aider ces jeunes par la lutte contre les maladies, la promotion de l'éducation et un financement accru aux entrepreneurs car il est crucial de soutenir les jeunes sur le long terme pour le développement durable. Avec des débouchés et les ressources qui conviennent les jeunes sont en mesure d'épauler des sociétés fortes et des économies prospères. Israël est un pionnier dans l'élaboration de programmes destinés à intégrer les jeunes dans la société, et a répondu aux besoins des jeunes à risque grâce à de notables progrès dans le domaine de la législation et à une plus forte sensibilisation.

4. Certaines nations doivent affronter des difficultés et des obstacles d'une telle complexité qu'elles ne peuvent les surmonter à elles seules. La société civile apporte son assistance par la défense des droits de l'homme et de la dignité, tout en tenant les gouvernements responsables. On ne peut obtenir un changement réel et durable que si les gouvernements œuvrent avec tous les partenaires, y compris les membres de la société civile. L'intervenante engage vivement les participants à construire un monde sans barrières et réceptif, offrant une chance à chacun.

5. **M. Bidó Medina** (République dominicaine) s'exprimant en qualité de représentant des jeunes dit que la mondialisation et le développement apportent d'incessants changements dans tous les domaines de l'activité humaine, ce qui resserre l'interdépendance entre peuples, entraînant la nécessité de renforcer les relations entre États par la coopération internationale et l'assistance technique au service des jeunes, des personnes âgées, des handicapés et de l'éducation. Les jeunes Dominicains veulent que leur voix soit entendue et que leur rôle soit reconnu. L'intervenant espère que le nouvel Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse se rendra bientôt en République dominicaine.

6. L'éducation est cruciale pour le développement et doit être ouverte à tous; elle doit servir à renforcer la prise de conscience sociale et à encourager une culture de paix et de respect pour la diversité. La santé, un emploi décent, les loisirs, la lutte contre la délinquance et le fléau de la drogue sont les principaux facteurs de l'épanouissement des jeunes.

7. Les questions de génération ont également leur importance. Dans une société vieillissante, la stratégie nationale de développement de la République

dominicaine protège les droits des personnes âgées et veille à ce qu'il n'y ait plus de sans logis parmi eux.

8. La République dominicaine salue le document final de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement adoptés au niveau international pour les personnes handicapées, et appelle le Secrétaire général à envisager la nomination d'un envoyé spécial pour les personnes handicapées. La République dominicaine a renforcé son cadre juridique et institutionnel relatif au handicap dans l'emploi, la santé, les sports et la sécurité sociale.

9. La voix des jeunes est souvent étouffée parce que nulle chance ne leur est offerte, et en raison de situations de conflit, et pourtant leur active participation est essentielle au développement.

10. **M. Mashabane** (Afrique du Sud) dit que le Gouvernement sud-africain a établi un cadre législatif progressif visant à donner du pouvoir aux groupes vulnérables et marginalisés, comprenant des stratégies visant particulièrement les femmes, les jeunes, les handicapés, les vieux et la famille. Spécialement centrées sur l'élimination de la pauvreté, des politiques et des stratégies intégrées ont fourni un accès universel à la protection sociale et aux services sociaux de base, notamment les soins de santé primaire gratuits; la scolarisation obligatoire des enfants de 7 à 13 ans; les programmes obligatoires de développement du jeune enfant ainsi que des programmes de logement subventionnés avec fourniture de services publics. Un programme élargi de travaux publics va créer 1 million de nouveaux emplois en deux ans, dont 80 % pour les jeunes.

11. L'Afrique du Sud se félicite de l'adoption, le 25 septembre 2013 du Document final de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement adoptés au niveau international pour les personnes handicapées. Ce document a nettement montré que les gouvernements et les dirigeants ont pris conscience des obstacles auxquels les personnes handicapées sont confrontées; 80 % de ces personnes vivent dans le monde en développement.

12. Priorité a été donnée à l'intégration des politiques et stratégies consacrées aux personnes âgées. À cet égard, l'Afrique du Sud a réaffirmé son appui à

l'élaboration d'une Convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées. L'Afrique du Sud a appuyé le Cadre d'orientation et le Plan d'action de l'Union sud-africaine sur le vieillissement en tant que plate-forme de mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. L'adoption de la Position africaine commune sur les droits des personnes âgées en Afrique, par l'Union africaine en novembre 2013, sous-tend les efforts déployés pour construire une solide architecture continentale et régionale répondant aux besoins des personnes âgées en Afrique.

13. Les personnes âgées continuent de contribuer au programme de développement national sud-africain, particulièrement dans le contexte de l'édification de la nation et de promotion de la cohésion sociale par le renforcement de la famille et la protection des orphelins et des enfants vulnérables. La loi relative aux personnes âgées garantit leurs droits et établit pour elles un climat favorable indépendamment de leur sexe, handicap ou race. La Charte des droits des personnes âgées adoptée en 2011 sert à sensibiliser le public aux droits de ces personnes.

14. En Afrique du Sud la famille sous ses formes diverses est reconnue comme la principale unité de développement. Des indemnités ont été versées à plus de 13 millions de Sud-Africains, dont 9 millions d'enfants de ménages vulnérables. Un livre blanc récemment mis au point sur les familles prend en compte les questions familiales.

15. L'Afrique du Sud sait qu'elle a intérêt à utiliser son atout démographique pour faire progresser sa croissance et son développement économiques. Comme le chômage des jeunes est le facteur risque le plus redoutable en matière d'exclusion et de marginalisation des jeunes, l'Afrique du Sud a élargi l'accès aux institutions d'enseignement supérieur et alloue 21 % du budget national à l'éducation.

16. À l'échelon mondial, un progrès sensible a été accompli dans la réduction de la pauvreté au cours de la dernière décennie, mais il a été inégal entre nations et régions. Les obstacles à la réalisation de l'éducation primaire universelle, en particulier pour les filles, persistent. L'Afrique du Sud réaffirme donc son engagement envers le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique comme schéma de progression du développement économique et social de l'Afrique et de réalisation des objectifs du Millénaire

pour le développement. Les principaux indicateurs de développement social devront figurer en première place dans le programme de développement pour l'après-2015.

17. **M^{me} Zerrath** (Allemagne) s'exprimant en qualité de représentante des jeunes dit que trois priorités se sont dégagées des consultations des représentants allemands de la jeunesse avec des jeunes : chances égales pour tous dans une société exempte de discrimination, de stéréotypes et d'intolérance; possibilités d'accès à une éducation de qualité qu'il s'agisse d'enseignement de type scolaire ou non, et pleine participation des jeunes au processus décisionnel. Toutes les formes de violence sexiste et de discrimination fondée sur la préférence ou l'identité sexuelle doivent être éliminées. Les politiques migratoires devront être revues et les avantages de la diversité devront être reconnus dans une société mondialisée, sans exclusive et ouverte à tous sans distinction de nationalité, de situation socioéconomique, d'état de santé, de race, de préférence ou d'identité sexuelles.

18. **M. Nowack** (Allemagne) s'exprimant en qualité de représentant des jeunes, dit qu'une éducation de type scolaire libre et de haute qualité doit être accessible à tous les jeunes, du primaire au tertiaire. Les organisations dirigées par des jeunes doivent être suffisamment financées car elles offrent maintes possibilités d'enseignement scolaire et extra scolaire et jouent un rôle crucial dans l'édification d'une société civile forte. Tant l'école que les organisations dirigées par des jeunes préparent les jeunes à la citoyenneté active et au succès sur le marché de l'emploi. Une orientation des carrières bien conçue, la formation à l'entrepreneuriat, les stages et l'apprentissage rémunérés sont autant d'éléments nécessaires pour passer des études à la vie active et l'Organisation des Nations Unies devraient donner l'exemple en offrant des stages payés.

19. L'éducation et l'emploi sont les conditions indispensables à une pleine et active participation à la société. Les questions se rapportant aux jeunes doivent être définies, suivies et prises en compte dans une approche globale des orientations. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse est un bon exemple quoiqu'il manque d'indicateurs de succès ou d'échec bien définis. Pour ce qui est de la participation des jeunes aux activités des Nations Unies des améliorations sont nécessaires : les délégations

devraient donner aux jeunes la possibilité de participer et de valoriser les travaux en apportant leurs points de vue neufs, leur créativité et leur idéalisme. L'intervenant appelle les délégations à travailler avec eux sur un pied d'égalité.

20. **M. Semerciyan** (Autriche) s'exprimant en qualité de représentant des jeunes fait observer que la communauté internationale s'est employée ces dernières années à améliorer la situation des enfants et des jeunes dans le monde entier, mais il faut encore apporter une attention et un appui accrus aux conditions de vie précaires. La communauté internationale devra définir un ambitieux programme de développement pour l'après-2015 et la participation des jeunes sera cruciale pour son succès.

21. Les jeunes constituent la moitié de la population mondiale et ont la capacité d'être des partenaires à part entière dans le processus décisionnel. L'intervenant se félicite des dispositions du Plan d'action quinquennal du système des Nations Unies pour la jeunesse. Les quatre domaines prioritaires définis par l'Envoyé – participation, plaider, partenariats et harmonisation – sont cruciaux pour assurer la pleine participation des jeunes au processus décisionnel.

22. Les enfants et les jeunes, surtout les filles, les jeunes femmes et les handicapés comptent parmi les plus vulnérables dans les situations de conflit et de violence. Plusieurs millions d'entre eux dans le monde sont des réfugiés, des déplacés à l'intérieur de leur propre pays ou des apatrides, donc des personnes exposées à de grands risques, à des abus, à l'abandon, à la violence, à l'exploitation, à la traite des êtres humains ou à l'enrôlement forcé dans l'armée. De telles conditions peuvent avoir à long terme des conséquences préjudiciables à leur future carrière de dirigeantes et à leur participation aux prises de décisions. L'absence de protection adéquate des membres les plus faibles et les plus jeunes de la société mettent les futures générations en péril. Les jeunes doivent être considérés comme parties prenantes et atouts dans toutes les opérations de consolidation de la paix et de réconciliation. Leur potentiel inexploité pourrait être utilisé pour transformer la planète en un lieu meilleur, plus pacifique, viable et prospère.

23. **M^{me} Kahara** (Kenya) prenant la parole en qualité de représentante des jeunes, fait part de sa gratitude à ceux qui ont exprimé leurs condoléances suite à l'attaque terroriste au Westgate Mall à Nairobi, au

cours de laquelle de nombreux jeunes ont perdu la vie. Les jeunes sont les instigateurs du changement au Kenya où 78 % de la population ont moins de 34 ans. Ils ont le potentiel de réaliser la plus vaste transformation sociale, politique, intellectuelle, scientifique et technologique de l'histoire moderne. Cependant, le taux très élevé de chômage, l'inégalité des chances en matière de scolarisation et la réticence de la société kényane à reconnaître leur capacité d'expression personnelle empêchent les jeunes de réaliser leurs aspirations à un avenir productif et satisfaisant. La marginalisation engendre la frustration et le désespoir, conduisant certains jeunes à la délinquance, à la violence, à la toxicomanie et à l'exploitation sexuelle. Plus de 60 % de la population de Nairobi vivent dans des lotissements sauvages où l'exclusion socioéconomique et l'inégale répartition des ressources entraînent ce type de comportement illégal.

24. Bien que 92 % des jeunes Kényans aient reçu une éducation de type scolaire, nombre d'entre eux se trouvent confrontés au chômage du fait qu'ils manquent de formation et d'expérience professionnelle. Les jeunes sont sous-employés, alors qu'ils pourraient être les moteurs du développement économique si l'occasion leur en était donnée. Les gouvernements doivent faire participer les jeunes au développement, sinon leur exclusion et leur marginalisation priveront les communautés d'énergie, de dynamisme et d'innovation. Les handicapés qui sont encore plus marginalisés par les injustes préjugés de la société, devraient aussi avoir des possibilités d'autonomisation.

25. Le Gouvernement kenyan a tenu son engagement d'affecter 2,5 % du revenu national à un Fonds pour les jeunes entrepreneurs, et alloue 30 % de tous les marchés publics aux entreprises dirigées par des jeunes. La formation des jeunes entrepreneurs s'étend également aux femmes et aux jeunes grâce au Fonds Uwezo.

26. L'engagement des jeunes dans les arts, les sports et la culture a favorisé l'alphabétisation et l'éducation, la discipline et aidé à transformer les déficiences sociales et matérielles en expériences non violentes et créatives. Les gouvernements devraient promouvoir le volontariat des jeunes et les inclure dans le processus décisionnel en ce qui concerne leur avenir. Il faudrait en outre renforcer l'interrelation entre pouvoirs publics, police et jeunes. Les gouvernements doivent

aussi renforcer les politiques visant les groupes vulnérables et prendre en compte l'intégration socioéconomique et politique dans les mesures prises en faveur des jeunes tout en luttant contre les causes profondes de la pauvreté et des inégalités. Comme ce sont les jeunes qui ont le plus pâti de l'absence de progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, ils devraient participer à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 qui établirait un plan mondial de développement socioéconomique d'où personne ne serait exclu.

27. **M^{me} Samira** (Libye) s'exprimant en qualité de représentante des jeunes dit que depuis le Sommet mondial pour le développement social en 1995, les crises financière, énergétique et alimentaire ont entravé les efforts des gouvernements en faveur de la justice sociale, du développement économique, de l'égalité des sexes et de la promotion des droits de l'homme des groupes marginalisés. La Libye appuie le document final de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement adoptés au niveau international pour les personnes handicapées, qui encourage un développement faisant place aux personnes handicapées. La Libye a adopté diverses politiques et dispositions législatives afin de fournir un certain nombre de services aux personnes handicapées pour préserver leurs droits et leur assurer une formation et un emploi adéquat. La Libye est l'un des premiers signataires de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et a adopté des dispositions législatives et des programmes répondant au Plan d'action continental pour la Décennie africaine des personnes handicapées (2010-2019) adopté lors de la troisième session de la Conférence des ministres du développement social en novembre 2012.

28. En Libye c'est la famille et l'État qui s'occupent des personnes âgées, et des pensions sont prévues pour les malades, les handicapés et les personnes âgées. On aura encore besoin d'études plus approfondies avant d'adopter un instrument juridique sur les droits des personnes âgées.

29. **M^{me} Matsinen** (Finlande) s'exprimant en qualité de représentante des jeunes dit que la marginalisation et la perception du handicap sont des créations de la société. Les jeunes constituent un groupe particulièrement marginalisé du fait que 50 % de la

population mondiale, qui ont moins de 30 ans sont exclus des structures du pouvoir et de la prise de décisions. Par ailleurs, 90 % des enfants et des jeunes vivent dans le Sud, et se trouvent cependant nettement sous-représentés dans les tribunes internationales.

30. Le développement durable a besoin d'être soutenu par chaque individu sur cette planète, car le changement climatique, le déboisement, la dégradation des terres et l'exploitation des ressources renouvelables sont des problèmes mondiaux. La communauté internationale ne peut se permettre de marginaliser un nombre considérable d'individus dans l'impuissance. En tant que femme handicapée qui a grandi hors de la capitale de son pays, l'intervenante représente le succès qui peut être celui des groupes marginalisés lorsque leurs capacités, leur potentiel et leurs talents ont la possibilité de se développer. Chaque enfant et chaque jeune doit être considéré comme dépositaire d'un riche potentiel en dépit de son âge, de ses capacités physiques ou de sa condition socioéconomique. Le monde devrait mesurer son succès à l'aune de la participation des plus vulnérables au développement. L'intervenante plaide pour une nouvelle ère de développement ouvert à tous, exigeant la collecte transparente de données ventilées, avec des cibles et des indicateurs pour différents groupes de la population comme les jeunes et les handicapés. Il est temps que le monde donne une voix à ceux qui ne peuvent se faire entendre.

31. **M^{me} Sandoval** (Nicaragua) prenant la parole en qualité de représentante des jeunes dit que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour promouvoir une répartition plus équitable des avantages de la croissance économique. Le Gouvernement du Nicaragua se concentre sur le développement social et a pris des mesures pour appuyer de petites et moyennes entreprises en difficulté financière, pour assurer la sécurité financière et nutritionnelle et inverser la privatisation des services de santé et éducatifs. Il a élaboré des stratégies sur l'égalité des sexes et la protection de la Planète.

32. Les politiques sociales ont réduit la pauvreté et l'extrême pauvreté entre 2005 et 2009 et ont déjà réalisé l'objectif du Millénaire pour le développement de réduire de moitié le nombre des personnes souffrant de la faim, tandis que le nombre de ceux qui souffrent de malnutrition est passé de 55,1 % à 20,1 % au cours de la dernière décennie. La mortalité maternelle et infantile a également été réduite et 90 % des enfants de

moins de 1 an ont été vaccinés. La fréquentation scolaire dans le primaire et le secondaire s'est améliorée et le Nicaragua a été déclaré pays exempt d'analphabétisme par l'UNESCO en 2009. Le Ministère de la jeunesse a mis au point des politiques et des programmes pour aider les jeunes, et le pourcentage des jeunes au travail a augmenté. Les pensions vieillesse ont été réinstaurées et des programmes sociaux assurent l'inclusion des personnes handicapées, tandis que le Plan pour l'habitat appuie la fourniture de logements aux familles rurales.

33. **M. Chirita** (Roumanie) prenant la parole en tant que représentant des jeunes, dit qu'il est d'accord avec l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse, que les jeunes doivent être associés aux activités relatives à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Les jeunes sont une ressource vitale pour le développement et devraient participer aux processus décisionnels de haut niveau. Les jeunes ont récemment pris la tête de mouvements sociaux dans de nombreux pays, exprimant le besoin de changements majeurs. Les représentants des jeunes doivent prendre la responsabilité du changement et de l'autonomisation des jeunes. En Roumanie la politique pour la jeunesse appuie le volontariat et les stages ainsi qu'une stratégie nationale pour les jeunes. Les deux jeunes représentants de la Roumanie ont pris part à un programme pour les dirigeants roumains intitulé « Dirigeants pour le troisième Millénaire ».

34. **M^{me} Chirila** (Roumanie) s'exprimant en sa qualité de représentante des jeunes, dit que l'éducation contribue à la sécurité. Bien que les jeunes puissent s'épanouir en Roumanie, ce pays doit encore améliorer sa bureaucratie, fournir des emplois mieux payés et moderniser le système d'éducation. Les jeunes ont répondu à la crise économique en créant leurs propres entreprises, devenant des entrepreneurs sociaux et en investissant dans leur formation professionnelle. L'intervenante souscrit à la suggestion de l'Envoyé, de créer des groupes consultatifs nationaux de la jeunesse pour associer les jeunes à l'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

35. **M. Kommasith** (République démocratique populaire Lao) dit que le développement social constitue l'objectif final du développement, bien que malheureusement peu d'États soient en mesure de réaliser les cibles sociales des objectifs du Millénaire

pour le développement d'ici à 2015. La complexité croissante et l'amplitude des défis économiques et sociaux du monde ont des effets préjudiciables d'immense portée, surtout pour les pays en développement les plus vulnérables. Les inégalités sociales, la migration et le chômage des jeunes ont intensifié la pauvreté en de nombreuses régions du monde. Dans ce contexte, la communauté internationale doit s'attaquer aux racines de la pauvreté par la coopération internationale et le partenariat.

36. Le Gouvernement lao s'emploie à réaliser ses objectifs de développement social dans le cadre de son septième Plan quinquennal national de développement socioéconomique (2011-2015). L'économie nationale a pris de l'expansion comme en témoigne l'accroissement du PIB d'environ 8 % au cours des trois dernières années, et 67 % du montant brut des dépenses nationales ont été investis dans le secteur public. L'éducation continue d'être une priorité : l'enseignement primaire et tertiaire a été étendu aux zones rurales et des salles de classe ouvertes à tous accueillent des étudiants handicapés. Une stratégie nationale a mené une vaste réforme de l'enseignement.

37. L'égalité des sexes s'est améliorée dans tout le système éducatif grâce à la politique gouvernementale de promotion du rôle des femmes en matière de prise de décisions dans le secteur public comme dans le secteur privé. Les femmes comptent pour un quart des membres de l'Assemblée nationale, et leur présence dans les effectifs des secteurs public et privé n'a fait que s'accroître progressivement.

38. Le Gouvernement lao a amélioré les soins de santé publics, offrant un programme de vaccination gratuite et un projet pilote de soins médicaux gratuits en milieu hospitalier pour les personnes âgées et les groupes marginalisés. D'autres efforts portent sur les services de planification de la famille, l'aide à la nutrition pour les mères et les enfants, et un traitement médical gratuit pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans. Ces mesures ont permis de réduire sensiblement la mortalité maternelle et infantile ces dernières années et le réseau de services de santé couvre presque toutes les zones rurales et reculées.

39. Les écoles, les institutions et les secteurs public et privé encouragent la participation des jeunes dans les activités, et une association de jeunes entrepreneurs a été fondée en 2005. Le Gouvernement continue d'améliorer les capacités de développement national

dans l'infrastructure, le renforcement des capacités nationales et la création d'emplois. Plus de 126 000 personnes ont terminé un programme de formation professionnelle et d'acquisition de compétences au cours des deux dernières années, et les droits et prestations des travailleurs ont été définis par des lois et règlements. Il reste encore beaucoup à faire pour lutter contre les inégalités, réduire l'écart entre développement rural et urbain et renforcer la capacité nationale.

40. **M. Wang Min** (Chine) dit que malgré le redressement de l'économie mondiale, les effets négatifs de la crise financière internationale se prolongent, en même temps que les catastrophes naturelles, la faim, la maladie et la pauvreté compromettent le développement social. Les Nations Unies devraient se concentrer davantage sur le développement social et promouvoir l'élimination de la pauvreté, l'inclusion sociale et le plein emploi de manière intégrée. Des mesures complémentaires devront être prises pour protéger les groupes vulnérables, en particulier ceux qui vivent dans des lieux reculés et ruraux où les niveaux de pauvreté se sont accentués. Les gouvernements devront appliquer le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et le document final de la réunion de haut niveau sur la question du handicap et du développement. La Chine appuie les activités qui seront menées par les Nations Unies en commémoration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2014.

41. Le programme de développement pour l'après-2015 devrait prévoir un redoublement d'efforts en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement concernant l'élimination de la pauvreté et l'éducation. Le nouveau programme devrait continuer à privilégier l'éradication de la pauvreté et à promouvoir le développement tout en renforçant l'appui aux pays en développement, notamment par l'apport de financement et de technologie, tandis que les pays développés devront honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement. Dans le même temps, le droit des pays en développement de choisir leur propre voie devra être respecté sans aucune contrainte liée à l'aide.

42. Le Gouvernement chinois a, ces dernières années, concentré ses efforts sur le développement économique, tendant à ce que la grande majorité de la population partage les fruits du développement. De

notables progrès ont déjà été accomplis; la pauvreté a été réduite de moitié et l'enseignement universel, gratuit et obligatoire s'étend aux zones urbaines et rurales. Le cadre initial de soins de santé primaires, un système général d'assurance vieillesse et une législation visant à protéger les personnes handicapées sont en vigueur.

43. La Chine est encore un pays en développement avec plus de 100 millions de citoyens vivant en dessous du seuil de pauvreté. L'État cherche à édifier, d'ici à 2020, une société assurant à tous une prospérité moyenne, et un pays socialiste moderne d'ici à 2050. Étant le plus vaste des pays en développement, la Chine apporte une aide à d'autres dans le cadre de la coopération Sud-Sud en construisant des écoles et des hôpitaux et en offrant des programmes de formation dans toutes sortes de domaines. La Chine a en outre annulé la dette d'autres pays en développement et continuera de contribuer à la construction d'un monde prospère et harmonieux.

44. **M^{me} Rashid** (Suède) s'exprimant en qualité de représentante des jeunes dit que dans un monde confronté à l'effondrement financier, politique et écologique, les conséquences catastrophiques du changement climatique seront ressenties par les futures générations. Ses effets sont déjà présents dans les menaces environnementales chroniques et les pertes d'écosystèmes qui accroissent les risques pour la sécurité. La paix mondiale restera hors de notre portée si le concept de sécurité n'est pas redéfini de manière à inclure la sécurité humaine et les menaces que fait peser le changement climatique.

45. L'extrême pauvreté pourrait être éliminée moyennant 66 milliards de dollars, ce qui équivaut à 4 % des dépenses militaires annuelles. Il est temps d'agir : la surveillance a atteint un niveau dystopique et on ne peut s'enorgueillir des activités de consolidation de la paix quand des armes sont envoyées à des dictateurs. Il ne suffit pas d'élaborer un nouveau programme pour le développement alors que le monde est déjà en train de changer – et l'humanité ne survivra peut-être pas au changement. Il est impératif que la communauté internationale agisse dans la perspective du Sommet de Rio de 1992 et mette fin à un régime qui fait cinq millions de morts chaque année par la pollution de l'air, la faim et les maladies dues au changement climatique.

46. Les sociétés ont besoin de nouvelles structures créant des valeurs plutôt que des profits. Le rôle des gouvernements, des entreprises et des organisations non gouvernementales devrait être de répondre aux besoins des êtres humains en matière de nutrition, d'assainissement, d'accès à l'enseignement et à la santé, de possibilités personnelles, d'équité et d'inclusion sociale.

47. Nous avons besoin de nouvelles conditions sociales et politiques avec un investissement dans l'épanouissement et l'autonomisation des jeunes, en particulier des filles, compte tenu de leur droit à l'éducation, de l'égalité des sexes et de l'accès universel à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux jeunes. De plus nombreux systèmes ouverts à tous et transparents doivent permettre la pleine participation des jeunes dans les processus politiques qui modèlent leur vie, les aidant à devenir des catalyseurs et des partenaires à part entière dans le développement durable.

48. **M. Rakhmetullin** (Kazakhstan) dit que le monde s'approche de la date butoir de 2015 pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais se trouve encore confronté aux dramatiques défis sociaux que sont la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale, encore aggravés par la récente crise économique. La Conférence des Nations Unies de 2012 sur le développement durable a mis en relief une approche holistique fondée sur trois piliers que sont le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement, et cependant les progrès ont été inégaux dans la mise en œuvre. L'intervenant se félicite toutefois des résultats notables de la cinquante-et-unième session de la Commission du développement social, indiquant les domaines prioritaires qui doivent être intégrés dans le programme pour le développement pour l'après- 2015.

49. Le Kazakhstan a adopté une nouvelle stratégie de développement national allant jusqu'en 2050, avec priorité à la politique sociale et à l'action. La stratégie a été conçue pour assurer la stabilité et l'harmonie sociales en incluant des normes et des garanties de vaste portée et de haute qualité appliquées à l'éducation, aux soins de santé, à la nutrition et à de sains modes de vie, spécialement à l'intention des chômeurs et des handicapés. La stratégie fournit aussi un appui social ciblé pour les groupes vulnérables et cherche à améliorer la sécurité sociale et la protection de la retraite. Elle comprend des plans de recyclage

professionnel pour les chômeurs et les personnes handicapées et prend des mesures contre les déséquilibres sociaux dans les régions par une meilleure coordination entre organismes publics. Enfin, la politique du travail se concentre sur la modernisation de la politique de l'emploi et des salaires.

50. L'allocation budgétaire pour les soins de santé a été augmentée et un nouveau système de santé s'oriente vers la médecine préventive et l'amélioration des soins de santé primaires. En conséquence de ces mesures dynamiques l'espérance de vie devrait atteindre 70 ans d'ici à 2015.

51. Le Kazakhstan est déterminé à remplir ses obligations sociales et s'efforce d'aligner ses politiques et programmes nationaux sur les initiatives des Nations Unies, avec la participation du secteur privé, des milieux universitaires et de la société civile. Le Kazakhstan entend privilégier une approche à long terme qui tienne compte des besoins des plus vulnérables.

52. **M. Faye** (Sénégal) dit que la pauvreté et le handicap étant étroitement liés, il s'avère d'autant plus important d'inclure le handicap dans le programme de développement pour l'après-2015, comme indiqué lors de la réunion de haut niveau sur la question du handicap et du développement. Les personnes handicapées doivent elles aussi participer à l'élaboration du programme de développement. Au Sénégal, la loi d'orientation sociale réserve au handicap une place de choix dans la stratégie nationale de développement économique et social, conformément au Plan d'action de la deuxième Décennie africaine des personnes handicapées, 2010-2019. La loi d'orientation vise à garantir l'égalité des chances, l'inclusion économique, sociale et politique et l'accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi.

53. Les jeunes également doivent faire face à de nombreuses difficultés, notamment en Afrique où 60 % de la population a moins de 35 ans. Les jeunes connaissent le chômage, le sous-emploi, la délinquance, les difficultés d'accès au crédit, la faiblesse de l'entrepreneuriat, le manque de formation adéquate, les conflits et les pandémies. Les questions qui touchent les jeunes devront être prises en considération dans les objectifs de développement durable et il faudra à cet effet tirer parti de l'expérience acquise dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse.

54. Les personnes âgées méritent également de retenir toute notre attention étant donné qu'elles manquent souvent de sécurité sociale ou de pensions de retraite dans les pays en développement tandis qu'elles sont confrontées à la discrimination liée à l'âge dans les pays développés. L'Union africaine travaille à l'adoption d'un protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, portant sur les droits des personnes âgées. Pour que les objectifs du développement durable soient réellement effectifs, la communauté internationale devra prendre conscience de la transversalité du développement social dans la lutte contre la pauvreté.

55. **M^{me} Sumi** (Japon) dit que la pauvreté, l'inégalité, le chômage et le sous-emploi, ainsi que l'incertitude politique sont autant d'obstacles au progrès sur la voie de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale et de l'emploi productif. Bien que le pourcentage de personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté ait été réduit de moitié depuis l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement, on estime qu'un milliard de personnes vivront encore dans une extrême pauvreté en 2015. Le programme de développement pour l'après-2015 devra se concentrer sur l'éradication de la pauvreté dans le contexte du développement durable, compte tenu de la sécurité humaine.

56. Le Japon a étroitement collaboré avec les pays africains pour lutter contre la pauvreté et a récemment coparrainé la Cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. Les participants ont adopté la Déclaration de Yokohama en 2013, qui énonce les principes fondamentaux du soutien aux efforts de l'Afrique, notamment l'intégration des questions relatives à la femme, l'accroissement des chances offertes aux jeunes et la promotion de la sécurité humaine.

57. La communauté internationale doit appuyer les groupes vulnérables. La réunion de haut-niveau sur la question du handicap et du développement a ravivé l'intérêt porté à la protection des droits de l'homme des personnes handicapées et à leur autonomisation. Le Japon a pris des dispositions législatives pour promulguer la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et a établi un projet de loi sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes handicapées.

58. Le Japon appuie l'autonomisation des jeunes et apprécie les efforts de l'Envoyé du Secrétaire général

pour la jeunesse. L'engagement du Japon envers les jeunes et le volontariat se vérifie par les diverses initiatives de volontariat dans le cadre desquelles de jeunes Japonais se portent volontaires et contribuent à la paix et à la sécurité dans le monde depuis 50 ans.

59. Durant le deuxième examen du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement on a signalé des progrès réalisés sur le plan des politiques et des actions, mais des difficultés subsistent, notamment dans les pays en développement. Il faudra identifier les lacunes que présentent les cadres existants et les réels problèmes que les personnes âgées doivent affronter.

60. **M^{me} Calcinari** (République bolivarienne du Venezuela) dit que bien qu'il y ait maintenant suffisamment de capacité agricole pour nourrir deux fois la population mondiale actuelle, plus de 800 millions d'individus ont faim et 6 millions d'enfants meurent chaque année des suites de la faim ou de causes apparentées. Ce n'est pas la faim qui provoque la crise mais un dysfonctionnement du système qui manque à fournir les produits de base nécessaires à la vie.

61. Au cours des 14 dernières années le Gouvernement vénézuélien a consacré 62,5 % de son PIB au développement social, et le système juridique du pays garantit les droits sociaux, économiques, culturels et politiques de ses citoyens. Ces deux facteurs ont contribué à la réalisation de presque tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Le modèle socialiste humaniste appliqué au Venezuela a encouragé l'intégration de tous les secteurs de la société et a inversé les inégalités héritées d'une prétendue démocratie représentative. Au Venezuela, l'extrême pauvreté qui était de 24 % en 1990 était tombée à 7,1 % en 2012. Le taux de chômage est tombé à 7,6 % et la faim a baissé de manière spectaculaire à 2,5 % en 2012. Le pourcentage des enfants frappés d'insuffisance pondérale est tombé à 2,7 %. L'enseignement primaire est ouvert à 97 % des enfants et l'UNESCO a déclaré le pays exempt d'analphabétisme, tandis que le taux d'inscription universitaire vient au deuxième rang des taux les plus élevés de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

62. De rapides progrès ont été accomplis en matière d'égalité des sexes, s'agissant de l'autonomisation, de l'emploi des femmes et de leur éléction à des fonctions publiques. Les taux de mortalité infantile ont baissé, et

les progrès en matière de santé sexuelle et procréative se sont traduits par la gratuité des soins médicaux aux personnes vivant avec le VIH/sida. Des mesures concrètes ont été prises pour promouvoir l'inclusion de personnes handicapées et incorporer la Convention relative aux droits des personnes handicapées, dans la législation nationale.

63. **M. Haniff** (Malaisie) dit que les buts et objectifs du développement social exigent de constants efforts en vue d'éliminer la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale. Des progrès ont certes été accomplis depuis le Sommet mondial pour le développement social en 1995, mais la réalisation des objectifs reste entravée par les effets de la crise financière et économique mondiale ainsi que par toutes les difficultés provenant des inégalités croissantes, de la forte instabilité des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, et des risques liés à l'environnement.

64. La participation des jeunes est un facteur critique de la croissance d'une nation et le Dixième Plan de la Malaisie (2011-2015) se propose par conséquent de simplifier la mise en œuvre des programmes existants consacrés aux jeunes. S'agissant de l'emploi des personnes âgées, le Gouvernement malaisien permet aux employeurs de réclamer un abattement fiscal de 100 % sur les coûts de recyclage des personnes âgées. En août 2013 près d'un demi-million de personnes handicapées étaient enregistrées en Malaisie, et le Dixième Plan de la Malaisie vise à leur intégration dans la société. Les jeunes, les vieux et les handicapés, ainsi que l'unité familiale sont autant de composantes vitales et critiques dans l'édification d'une société sans exclusion. Le Gouvernement malaisien est résolu à promouvoir l'égalité des chances et à assurer la pleine participation de tous les groupes de la société.

65. **M. Khan** (Indonésie) dit qu'il est encourageant de voir que le développement social a été placé au centre des besoins des peuples du monde, mais qu'il est déplorable de constater que plus d'un milliard d'individus vivent encore en dessous du seuil de pauvreté. Par ailleurs, le chômage demeure élevé surtout parmi les jeunes. L'Indonésie a pris des mesures concrètes pour mettre en œuvre des programmes de développement en vue de combler les écarts socioéconomiques touchant les groupes marginalisés et vulnérables. Le Gouvernement a lancé un système national de sécurité sociale pour garantir à tous les Indonésiens des pensions, une assurance nationale contre la maladie et les accidents ainsi

qu'une assurance vie. Des programmes spécifiques sont consacrés à la protection sociale des personnes âgées. L'Indonésie appuie l'intention d'élaborer un cadre normatif international assorti de directives visant à promouvoir et protéger les droits des personnes âgées. Le Gouvernement vise à instaurer l'éducation sans exclusion, il octroie des bourses d'études aux étudiants handicapés et encourage des programmes de protection sociale. L'Indonésie salue la convocation de la récente réunion de haut niveau sur la question du handicap et du développement et son document final comme le signe d'un engagement mondial plus vigoureux envers un développement ouvert aux handicapés.

66. La politique de développement social de l'Indonésie reconnaît que la famille est une entité stratégique et de ce fait, la plupart des programmes multisectoriels comme la planification de la famille et l'élimination de la pauvreté se déroulent par l'intermédiaire de la famille en tant qu'unité de base de la société. Les jeunes constituent le quart de la population indonésienne et sont une priorité nationale, et les allocations budgétaires pour les programmes consacrés aux jeunes augmentent tous les ans. Un plan d'action pour l'emploi des jeunes est en cours d'élaboration.

67. La communauté internationale devra tabler sur le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui réaffirme l'interdépendance des piliers social, économique et écologique du développement durable. Le programme de développement pour l'après-2015 devrait mettre en valeur la croissance sans exclusion. Pour faire progresser davantage le développement social on aura besoin de partenariats entre les secteurs public et privé de manière à s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, à encourager la pleine participation des jeunes, des handicapés et d'autres groupes sociaux, et de promouvoir l'emploi des jeunes en particulier; on devra en outre se concentrer sur le rôle de la famille dans le développement, en reconnaissant sa contribution à la stabilité et à la cohésion sociales.

68. **M. Kim Jung-ha** (République de Corée) dit que depuis le Sommet mondial pour le développement social en 1995, la communauté internationale a fait des efforts concertés pour relever les défis sociaux, notamment la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale. Malgré les progrès effectués, les inégalités de revenus dominent encore et nombre de groupes sociaux

pâtissent des séquelles de la récente crise financière et économique mondiale.

69. L'autonomisation et la participation des individus devront recevoir la priorité et le Gouvernement coréen attache de l'importance au rôle de l'éducation, qui peut aider les individus à développer leur potentiel, à prendre davantage conscience de leurs droits, et à promouvoir l'égalité des sexes. À cet égard l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout doit recevoir un soutien accru de la part des États Membres. Afin de promouvoir la croissance inclusive, la communauté internationale devra apporter une plus grande attention aux groupes sociaux marginalisés et vulnérables, et les gouvernements devront promouvoir leur intégration dans le cadre des systèmes de protection sociale, de l'éducation et du renforcement des capacités de participation. Le partenariat avec tous les intéressés devra être davantage encouragé afin de faire progresser le développement social. La participation accrue de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques sociales contribuera grandement à l'inclusion sociale.

70. En 1997, le Gouvernement coréen a établi la Commission du développement économique et social afin de promouvoir le dialogue social et de définir la politique du travail, la politique industrielle, économique et sociale. La Commission a contribué à promouvoir le développement économique et l'intégration sociale.

71. **M. Ruiz** (Colombie) dit que le progrès social et l'amélioration des conditions de vie obtenus dans le monde ne suffisent pas à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les taux actuels de pauvreté, d'exclusion sociale et de chômage montrent que l'on doit renforcer l'action et l'engagement politique envers les questions sociales. Les disparités entre groupes sociaux, pays et régions doivent être corrigées par des politiques sociales qui profitent à tous les secteurs de la société, sans considération de nationalité, de sexe, d'appartenance ethnique, de classe sociale ou de préférence sexuelle. Les États devront tenir leurs engagements en intégrant les trois piliers du développement social.

72. La Colombie est déterminée à adopter des politiques pour l'élimination de la pauvreté, l'intégration sociale, la réduction des inégalités et le plein et décent emploi. Les mesures prises ont permis de réduire les taux de pauvreté de 15 points de

pourcentage au cours des 10 dernières années et ont ouvert l'accès aux services sociaux afin que les bénéficiaires de la croissance économique profitent à tous les groupes de la société, notamment les plus vulnérables. Une attention spéciale doit être apportée aux personnes âgées.

73. Des politiques favorables à l'inclusion et à la participation des jeunes les aideront à réaliser leur potentiel et à contribuer au progrès social. Les jeunes se heurtent à de nombreux obstacles dans le domaine de l'emploi, mais l'accès à une éducation de qualité, l'égalité des chances et les outils de la science, de la technologie et de l'innovation leur permettront d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux.

74. Le vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille en 2014 fournira l'occasion de souligner le rôle de la famille sous toutes ses formes dans la promotion de la prospérité sociale et économique. La communauté internationale ne devrait également épargner aucun effort pour inclure le handicap en tant que question intersectorielle dans le développement mondial. Lors de l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, il conviendra d'établir des cibles spécifiques pour le développement social.

75. **M^{me} Tan** (Singapour) dit que Singapour va connaître un bouleversement démographique sans précédent d'ici à 2030 lorsque la proportion des personnes âgées de plus de 65 ans sera de un pour cinq habitants. Le taux de fécondité totale se situe au dessous du taux de remplacement depuis plus de 30 ans, ce qui se traduit par le vieillissement de la population et la réduction de la force active. Il existe de nombreuses politiques pour les personnes âgées, en faveur de leur santé et de leur protection sociale et pour leur assurer des conditions d'indépendance et de soutien. Une approche pangouvernementale sur le vieillissement a été adoptée et un comité ministériel sur le vieillissement a été créé pour veiller à ce que les personnes âgées puissent vieillir décemment et dans la dignité, à leur domicile et dans leur communauté. Singapour a mis en œuvre plusieurs plans visant à promouvoir le vieillissement actif et l'éducation permanente.

76. L'accès au travail décent et à l'emploi pour les vieux garantit leur intégration sociale et profite à l'ensemble de la société. Des ajustements apportés au milieu de travail et la redéfinition des tâches peuvent

aussi aider les entreprises à tirer parti de l'expérience des personnes âgées. Singapour a travaillé à corriger l'idée erronée que l'on se fait des personnes âgées selon laquelle elles seraient une charge pour la société, et a adopté des mesures pour encourager leur participation économique, notamment la promulgation d'une loi fixant à 65 ans l'âge de la retraite. Les travailleurs de Singapour et leurs employeurs sont tenus de verser des cotisations mensuelles à la sécurité sociale. La famille est également reconnue comme ayant la première responsabilité de la prestation de soins tandis que le Gouvernement fournit à ceux qui sont dans le besoin, un complément d'aide sous condition de ressources. Singapour a élargi sa capacité hospitalière et accru le nombre de lits des maisons de retraite. Les personnes âgées ne doivent pas subir de discrimination fondée sur l'âge et leurs importantes contributions à la société doivent être reconnues.

77. **M. Krishnasswamy** (Inde) dit que malgré les progrès réalisés en ce qui concerne les trois principaux piliers du développement social, il reste encore bien des défis à relever. Au lendemain de la récente crise financière et économique mondiale, les efforts visant à promouvoir le développement social n'ont pas eu le succès escompté. Alors que plus d'un milliard de personnes vivent dans une extrême pauvreté et connaissent la faim, le monde doit considérer la croissance sans exclusion comme une priorité. Les États devraient appliquer collectivement des politiques de stimulation de la croissance afin de relancer la demande et de créer des emplois.

78. Lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, la communauté internationale a renouvelé son engagement envers le développement durable, considérant la pauvreté comme le plus grand défi mondial. Le programme de développement pour l'après-2015 devra prendre la suite et faire de l'élimination de la pauvreté son objectif central. En Inde, l'objectif principal est d'obtenir une croissance économique soutenue, sans exclusion et équitable, profitant à tous les groupes de la société. Des politiques spécifiques et ciblées ainsi que des changements institutionnels ont amélioré la fourniture de services, alors que l'investissement dans l'éducation, la santé et le logement financièrement abordable s'est accru. Des efforts ont été déployés pour appuyer le principe d'inclusion et d'autonomisation en mettant à la portée de tous l'information sur les droits et les prestations accessibles. Le Mahatma Gandhi

National Rural Employment Guarantee Scheme est un exemple d'intervention multidimensionnelle et sans exclusion qui couvre 53 millions de ménages ruraux économiquement faibles et fournit 100 jours d'emploi par an, la moitié étant réservée aux femmes et une autre part aux personnes handicapées.

79. La Constitution a établi l'enseignement universel obligatoire pour chaque enfant de 6 à 14 ans et l'on enregistre une inscription scolaire presque complète dans le primaire pour les garçons comme pour les filles. La National Rural Health Mission ainsi que d'autres initiatives novatrices ont conduit à un allongement de l'espérance de vie, à un accroissement du nombre de vaccinations et à une baisse sensible de la mortalité maternelle et infantile. La National Food Security Act (loi nationale sur la sécurité alimentaire) récemment promulguée vise les deux-tiers de la population, et des mesures ont été prises pour veiller à ce que les personnes handicapées et les personnes âgées puissent vivre dans la sécurité une vie digne et productive, l'accent étant mis sur l'accès à l'éducation, aux services de santé et à l'emploi.

80. Le développement social n'excluant personne dépend de la politique nationale. Certains États doivent intensifier la mobilisation des ressources intérieures par des réformes gouvernementales, une judicieuse gestion des ressources, des politiques fiscales plus efficaces et une croissance du marché de l'emploi. L'aide publique au développement qui reste inférieure aux annonces de contributions des pays développés, doit venir compléter ces ressources, et la coopération internationale est également cruciale pour la réalisation des objectifs de développement. L'élargissement des débouchés commerciaux, l'accès au marché, et l'accroissement de l'investissement, ainsi que des politiques migratoires souples sont autant de facteurs importants pour relever tous ces défis.

81. **M. Dehghani** (République islamique d'Iran) dit qu'il vaudrait mieux dans le rapport du Secrétaire général éviter l'emploi de termes prêtant à controverse et que ne partagent pas tous les pays. Il ne fait pas de doute que les difficultés rencontrées dans la réalisation du développement social sont énormes. Dans la plupart des pays en développement, les efforts nationaux ploient sous le poids de la crise économique et financière. Ce sont surtout les perspectives de réduire la pauvreté, la faim, la malnutrition, le chômage, les inégalités et l'exclusion sociale qui ont été compromises. La délégation iranienne s'est engagée à

participer activement au processus préparatoire de la commémoration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille. Le Ministère des sports et de la jeunesse a mis en œuvre plusieurs plans nationaux concernant le mariage des jeunes, le temps de loisirs des jeunes, les partenariats et les consultations de jeunes. Un Conseil national supérieur à la jeunesse contribue à l'élaboration d'une politique et en réfère au Ministère des sports et de la jeunesse.

82. La République islamique d'Iran s'efforce d'inclure les personnes handicapées dans le processus et les procédures démocratiques et, deux mois auparavant, la première femme handicapée a été élue présidente d'un conseil municipal. Priorité est donnée à l'harmonisation des lois, politiques et structures institutionnelles avec la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Ces dernières années l'Iran s'est activement employé à alléger les difficultés matérielles et psychologiques des personnes handicapées, notamment par la création d'un fonds médical et de possibilités spéciales d'emploi, la construction de logements et d'installations sportives. L'Iran s'est classé au 22^e rang lors des Jeux paralympiques de 2008, et au 11^e rang à ceux de 2012, lorsque la première femme iranienne à gagner une médaille d'or avait aussi été lauréate d'un prix d'esprit sportif.

83. L'Iran est un pays en développement qui connaît un rapide renversement démographique avec un pourcentage croissant de personnes âgées. Le plan stratégique national sur le vieillissement sera opérationnel avant 2014. L'intervenant encourage les organes des Nations Unies à améliorer leur coopération technique en vue d'intervenir dans les questions pressantes de développement social.

84. **M. Arce** (Bolivie) dit que bien que la Bolivie n'ait pas échappé aux effets de la crise capitaliste, de sensibles progrès ont été accomplis dans le domaine du développement social grâce à la nationalisation de l'industrie du pétrole et du gaz. On a enregistré une réduction de l'extrême pauvreté avec, ces dernières années, une croissance économique annuelle moyenne de 4,8 % et une estimation de 6 % en 2013, contre 2 % durant une période antérieure d'économie de marché. Près de 10 % de la population sont passés dans la classe moyenne, avec une amélioration stable de leur situation économique. La nationalisation des industries du pétrole et du gaz et la création de nouvelles entreprises ont permis à l'État de partager les bénéfices

avec le peuple, notamment au moyen d'encouragements financiers prévus pour que les écoliers poursuivent leur scolarisation jusqu'à la troisième année de secondaire, ce qui a réduit le taux d'abandon scolaire de 8 % en 2006 au niveau actuel de 1,6 %. À moins de deux ans de la date limite de 2015 fixée pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, on a enregistré une réduction de la malnutrition chronique des enfants de moins de 2 ans et le pays a été déclaré exempt d'analphabétisme. L'accès accru aux soins de santé maternelle a permis de faire reculer la mortalité maternelle et infantile. Le Gouvernement a institué une allocation maternité et des prestations pour les enfants de moins de 2 ans.

85. Pour les groupes de la population dont les revenus sont le plus bas, des logements sociaux ont été construits au titre d'un programme national du logement, et des dispositions législatives touchant la réforme agraire ont donné priorité aux femmes dans les allocations de titres de propriété foncière. La proportion de la population ayant accès à l'eau potable s'est accrue de 75 %.

86. La Constitution bolivienne protège les droits des personnes handicapées à l'éducation, aux soins de santé universels, à la communication, à l'emploi décent et approprié et à une rémunération adéquate. Elle protège également les droits des jeunes à une active participation au développement productif, politique, social, économique et culturel. Une politique nationale sur le vieillissement a été adoptée, et la Constitution offre les garanties d'un vieillissement dans la dignité.

87. Bien que certains progrès aient été réalisés, ce serait une gageure que de construire une « société pour tous » compte tenu de l'actuelle crise financière et économique, et des crises de l'énergie et de l'eau, ainsi que de la crise alimentaire qui s'aggrave en raison de la production d'agrocarburants. Les Nations Unies ont un rôle important à jouer pour appuyer les politiques nationales et les conditions qui sous-tendent la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

La séance est levée à 18 h 5.